

COMMUNE DE THIERS

DCM 2026-07

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Mission d'instrumentation de surveillance du Château du Pirou

Le Maire de la Commune de Thiers ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22 ;

Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article L.2122-8 ;

Vu la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire ;

Considérant que le Château du Pirou présente des désordres structurels nécessitant une surveillance renforcée afin d'assurer la sécurité et la conservation de l'édifice ;

Considérant qu'il est nécessaire d'engager une mission de prestations intellectuelles comprenant l'instrumentation, l'installation-paramétrage du matériel ainsi que la surveillance des données

Considérant la proposition du bureau d'étude COGECI (69120 VAULX EN VELIN), pour un montant total de 11 300,00 euros Hors Taxes, ce montant constitue une base indicative, les prix sont unitaires et seront facturés en fonction des quantités réellement exécutées ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Un marché public de prestations intellectuelles pour la réalisation d'une mission de prestations intellectuelles comprenant l'instrumentation, l'installation-paramétrage du matériel ainsi que la surveillance des données est conclus avec bureau d'étude COGECI (69120 VAULX EN VELIN), pour un montant total de 11 300,00 euros HT, ce montant constitue une base indicative, les prix sont unitaires et seront facturés en fonction des quantités réellement exécutées.

ARTICLE 2 :

La présente décision :

- Fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique ;
- Sera transmise en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité ;

Fait à THIERS, le 28 janvier 2026
Le Maire,



Stéphane RODIER

